

2018

 Côte d'Azur 

# KARATE OPEN DES ALPES MARITIMES

PREMIÈRE ÉDITION

CADETS  
JUNIORS  
SENIORS  
MASTERS

# KATA - KUMITE

DU VENDREDI 3 AU DIMANCHE 5 AOUT 2018  
À L'UFR STAPS DE NICE

DATE	<b>VENDREDI 03/08 - SAMEDI 04/08 - DIMANCHE 05/08 2018</b>	
COMPETITION	<b>OPEN DE NICE KARATE Kumité (Individuel) -Kata (Individuel et Equipes)</b>	
CATEGORIES	<b>Open :</b> Cadets/Juniors / Séniors / Vétérans	
LIEU	UFR STAPS DE NICE - 261 Bd du Mercantour. 06205 NICE	
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Samedi 14 Juillet 2018	
MODALITE D'ENVOI DES INSCRIPTIONS	<a href="https://www.weezevent.com/opennicekarate">https://www.weezevent.com/opennicekarate</a>	
Frais d'inscription	25 € par compétiteur pour une catégorie (individuel ou Equipe en kata et Kumité) 20 € par compétiteur pour une inscription dans une seconde catégorie	
DOCUMENTS OBLIGATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Licence avec étiquette licence de la saison en cours 2017-2018</li> <li>- Passeport Sportif (Rempli par le médecin) avec aptitude à la compétition</li> <li>- Certificat médical (à défaut de remplissage du passeport)</li> <li>- Autorisation parentale pour les mineurs.</li> <li>- A défaut de licence, les clubs doivent fournir les attestations.</li> </ul> Chaque participant présente lui-même ses documents au contrôle, si son poids, ses protections et les documents demandés sont conformes, sa participation sera validée.	
PROGRAMME PREVISIONNEL Vendredi <b>03 /08/2018</b>	17h00-19h00	Contrôle et pesée Kumité Cadets-Juniors-Seniors-Vétérans
PROGRAMME PREVISIONNEL Samedi <b>04 /08/2018</b> <b>KUMITE</b>	8h-8h30 9h 12h-12h30	Contrôle Cadets - Juniors - Séniors Début de la compétition Contrôle Vétérans
PROGRAMME PREVISIONNEL Dimanche <b>05 /08/2018</b> <b>KATA</b>	08h00-08h45 09h00 10h00-10h30	Contrôle kata Cadets - Juniors - Vétérans Début de la compétition Contrôle Kata Séniors
FORMULE	En tableaux par élimination directe	
REMISE DE RECOMPENSES	A la fin de la compétition	
TENUE PERSONNELLE OBLIGATOIRE CONFORMEMENT AU REGLEMENT FEDERAL	Kimono de karaté	
INFORMATIONS DIVERSES	Pas de dérogation possible de changement de catégorie d'âge de junior à senior.	
PROTECTIONS	Attention chaque compétiteur doit venir avec ses équipements de protection.  Casque - Gants - protège tibia- ceinture rouge et bleu / Coquille / Protège Poitrine/ Protège-dents Plastron dans les catégories Minimales et en dessous.	
DUREE DES COMBATS	Minimes - Cadets - Juniors - Séniors Féminins -Vétérans : 2 mn Séniors Masculins : 3mn	
Renseignements complémentaires	<a href="mailto:open.nice@cd06kda.fr">open.nice@cd06kda.fr</a>	

## CATEGORIES D'AGES ET DE POIDS

CADETS	JUNIORS	SÉNIORS	VÉTÉRANS 1	VÉTÉRANS 2	VÉTÉRANS 3	VÉTÉRANS 4
14-15 ans	16-17 ans	18-34 ans	35-45 ans	46-55 ans	56-65 ans	66 ans et +

2002 2003	2000 2001	De 1983 à 1999	1972-1982	1962-1971	1952-1961	1951 et avant
--------------	--------------	-------------------	-----------	-----------	-----------	---------------

### Masculins

- 52 kg	-55kg	-60 kg	-67 kg	-67 kg	-67 kg	-67 kg
- 57 kg	-61kg	-67 kg	-75 kg	-75 kg	-75 kg	-75 kg
- 63 kg	-68kg	-75 kg	-84 kg	-84 kg	-84 kg	-84 kg
- 70 kg	-76kg	-84 kg	+84 kg	+84 kg	+84 kg	+84 kg
+70 kg	+76kg	+84 kg				

### Féminins

-47 kg	-48 kg	-50 kg	-55 kg	-55 kg	-55 kg	-55 kg
-54 kg	-53 kg	-55 kg	-61 kg	-61 kg	-61 kg	-61 kg
+54 kg	-59 kg	-61 kg	-68 kg	-68 kg	-68 kg	-68 kg
		+59 kg	-68 kg	+68 kg	+68 kg	+68 kg
			+68 kg			

## EXTRAITS DU REGLEMENT

### COACHS

- Porter une tenue sportive réglementaire, survêtement complet, pantalon et veste, à l'effigie du club et chaussures de sport. Aucun effet rajouté à cette tenue sportive n'est autorisé, excepté un carnet, porte document etc. pour prendre des notes
- Respecter et faire respecter les règlements fédéraux en vigueur (arbitrage et compétitions)
- Avoir un comportement exemplaire en toute circonstance
- Respecter la zone attribuée pour coacher
- Rester assis sur les chaises mises en place pour le coaching durant tout le combat
- S'interdire d'effectuer des gestes de protestation et de parler aux arbitres
- S'interdire de traverser les surfaces de compétitions (tatamis)
- Etre le garant du comportement et des actes de ses compétiteurs
- Avoir une attitude digne et de réserve lors des manifestations vis-à-vis du sportif, du public, du corps arbitral, de la commission sportive, des autres coachs, des autres compétiteurs et envers toute autre personne présente
- Respecter toutes les décisions des arbitres

**Les coachs qui adoptent un comportement interdit peuvent être sanctionnés**

### DUREE DES COMBATS

Seniors masculins : 3 minutes

Seniors féminines : 2 minutes

Cadets - Juniors : 2 minutes

Les compétiteurs individuels ou les équipes ne se présentant pas à l'appel, sont Disqualifiés (KIKEN)

### NOTATION

Les points accordés sont les suivants :

IPPON:	Trois points.
WAZA-ARI:	Deux points.
YUKO:	Un point.

Les points sont accordés lorsque deux juges au moins ont brandi leur drapeau pour afficher leur volonté d'accorder un tel point au même compétiteur.

Pour ce faire, ils prennent leur décision d'après les critères suivants :

- Le potentiel d'efficacité de la technique considérée.
- La conservation de l'état de vigilance de l'attaquant.
- Le fait que la technique a été portée avec un bon « timing ».
- Le fait que la technique a été portée à distance correcte.

**IPPON (trois points) est accordé pour :**

Coups de pieds JODAN.

Toute technique valable effectuée sur un adversaire allongé au sol, qu'il ait été projeté, balayé ou qu'il soit tombé par sa propre faute.

WAZA-ARI (deux points) est accordé pour:  
Coups de pied CHUDAN.

YUKO (un point) est accordé pour:  
JODAN ou CHUDAN TSUKI (y compris les techniques réalisées dans le dos).  
JODAN ou CHUDAN UCHI.

Les attaques sont limitées aux surfaces suivantes :

- Tête.
- Visage.
- Cou.
- Abdomen.
- Poitrine.
- Dos.
- Côtés.

Une technique effective portée en même temps que le signal de fin de combat est considérée comme valable.

Une attaque délivrée après un ordre d'arrêt de combat, n'est pas comptabilisée, et peut valoir une pénalité au fautif.

Aucune attaque, même techniquement correcte, n'est considérée comme valable lorsque les 2 compétiteurs sont hors de la surface de compétition.

Quand l'un des compétiteurs est hors de la surface de compétition et que son adversaire effectue une technique effective alors qu'il est encore dans la surface de Compétition, et ce, avant le commandement YAME de l'Arbitre, la technique est comptabilisée.

Avant la fin du temps réglementaire d'un combat, un compétiteur peut être déclaré vainqueur s'il a une avance de huit points sur son adversaire.

A la fin du temps réglementaire, le compétiteur vainqueur est celui qui a obtenu le plus de points ou lorsqu'il a un avantage de points sans opposition (SENSHU) ou par «HANTEI» ou celui dont l'adversaire a reçu KIKEN, HANSOKU ou SHIKKAKU.

En individuel, aucune rencontre ne peut finir à égalité de points. Si à la fin de la rencontre il y a égalité de points ou pas de pointset aucun des compétiteurs n'ont obtenus «SENSHU» l'arbitre annoncera «HANTEI»

Cette décision, en faveur de l'un ou l'autre compétiteur, est obligatoire.

Elle est prise sur les bases suivantes: (sur toute la durée du combat)

- L'attitude, l'esprit combatif, et la force démontrée par les compétiteurs.
- La supériorité des tactiques et des techniques.
- Le compétiteur ayant initié la majorité des actions.

En cas d'égalité après le temps complet de la rencontre, si un des compétiteurs a obtenu « le premier avantage de points sans opposition (SENSHU) », ce compétiteur sera déclaré vainqueur.

## SENSHU

En cas d'égalité à la fin de la rencontre, le compétiteur qui aura marqué le premier point sans opposition sera le vainqueur. Afin d'obtenir SENSHU, le compétiteur devra marquer le premier point de la rencontre sans que le contraire marque aucun point avant YAME. Dans le cas où le contraire marque un point avant YAME, les deux compétiteurs auront encore la possibilité d'obtenir SENSHU s'il marque sans opposition dans l'affrontement suivant. Dans d'autres mots, maintenant un avantage est obtenu quand on essaie de marquer le premier point afin d'assurer la victoire en cas d'égalité.

## CRITERES GENERAUX POUR JUGER DES ATTITUDES TECHNIQUES:

### LE POTENTIEL D'EFFICACITE: Ce critère regroupe:

Bonne forme: technique réalisée selon les concepts du karaté sans déséquilibre.

Attitude correcte: se réfère à une concentration élevée exempte de méchanceté évidente ou de mauvaise intention, au moment où la technique est délivrée.

Grande vigueur d'application: définit la puissance et la vitesse d'une technique ainsi qu'une évidente volonté de réussite.

### ETAT DE VIGILANCE:

Critère le plus souvent négligé lors de l'évaluation de la valeur d'une technique. C'est l'état d'engagement continu qui permet au compétiteur de maintenir une totale concentration et de conserver sa vigilance pour éviter les contre-attaques potentielles de l'adversaire. L'attaquant ne tourne pas la tête pendant l'exécution de la technique et reste toujours face à l'adversaire.

### BON TIMING:

Signifie qu'une technique est délivrée au moment précis où elle crée potentiellement le plus d'effet possible.

### DISTANCE CORRECTE:

La bonne distance permet une technique efficace avec le centre de gravité bien placé permettant la maîtrise de la technique

## COMPORTEMENTS INTERDITS

### CATEGORIE 1

- Les techniques qui ont un contact excessif en fonction de l'endroit attaqué ainsi que les techniques qui entrent en contact avec la gorge.
- Les attaques aux bras ou aux jambes, attaques à l'aine, aux articulations et au cou-de-pied.
- Les attaques au visage avec des techniques exécutées avec la main ouverte.
- Les projections jugées dangereuses ou interdites.

### CATEGORIE 2

- Simuler une blessure, ou exagérer les conséquences d'une blessure.
- Sortir de l'aire de compétition (JOGAI).
- Mettre en danger sa propre sécurité en adoptant des comportements qui exposent aux blessures (MUBOBI).
- Fuir le combat pour gagner du temps et priver l'adversaire d'une opportunité de marquer.
- Passivité -ne pas essayer de s'engager dans le combat (cette pénalité ne peut pas être octroyée quand il reste moins de 15secondes de combat).
- Pousser, saisir l'adversaire ou rester poitrine contre poitrine sans tenter immédiatement une technique.
- Saisir avec les 2 mains, sauf pour projeter l'adversaire en attrapant sa jambe pendant un coup de pied (il faut arrêter immédiatement le match).
- Saisir le bras ou le karaté-gi de l'adversaire avec une seule main sans engager immédiatement après une technique valable ou une projection.
- Simuler des attaques de coups de tête, de genou, ou de coude.
- Provoquer ou parler à l'adversaire, adopter un comportement injurieux envers les arbitres.

## REGLEMENTATION KATA

### DISQUALIFICATION

- Un compétiteur ou une équipe de compétiteurs pourront être disqualifiés pour les raisons suivantes :
- Exécution du mauvais kata ou annoncer le mauvais kata.
- Ne pas saluer au début et à la fin de l'exécution du kata
- Une pause ou un arrêt de l'exécution perceptible pendant plusieurs secondes.
- Respecter les distances par rapport au placement des juges.
- Chute de la ceinture pendant l'exécution du kata.
- Dépasser la durée limite de 6 minutes pour le Kata et Bunkai.
- Effectuer pendant le BUNKAI un ciseau avec les jambes autour du cou pour faire chuter le partenaire (Kani Basami)
- Ne pas suivre les instructions du Juge Central ou mauvaise conduite.

### FAUTES

- La moindre perte d'équilibre.
- L'exécution d'un mouvement incorrect ou incomplet (à cet effet l'inclinaison pour saluer sera aussi considérée comme un mouvement du kata),
- Des mouvements asynchrones, comme l'exécution d'une technique avant que la transition corporelle ne soit complète ou, dans le cas de kata par équipes la non-exécution d'un mouvement simultanément.
- L'utilisation de signaux audibles (d'une autre personne, y compris les membres de l'équipe), comme frapper des pieds au sol ou des poings sur le karaté-gi et les respirations sonores, ainsi que la théâtralisation, seront pénalisés par les juges.
- La ceinture qui se dénoue et qui descend sous les hanches pendant l'exécution.
- Perdre du temps, par des déplacements prolongés, des inclinaisons excessives ou des pauses trop longues avant le début de l'exécution d'un mouvement.
- Distraire les Juges en bougeant pendant l'exécution de l'adversaire.
- Causer des blessures par une technique non contrôlée pendant le Bunkai.

### REGLEMENTATION EQUIPES

Les équipes doivent exécuter un kata différent à chaque passage.

Pour la finale et les places de 3ème, les équipes exécutent d'abord le kata qu'elles ont choisi, elles présentent ensuite l'application en BUNKAI.

La durée maximum du kata et du BUNKAI, est de six minutes.

Le sur-classement de 2 compétiteurs Juniors est autorisé dans la catégorie Seniors.

Le sur-classement de 2 compétiteurs Minimes est autorisé dans la catégorie Cadets-Juniors

Une équipe est disqualifiée lorsque la composition de l'équipe ou l'ordre des combattants a été modifié par rapport aux indications portées sur le formulaire déposé à la table officielle.

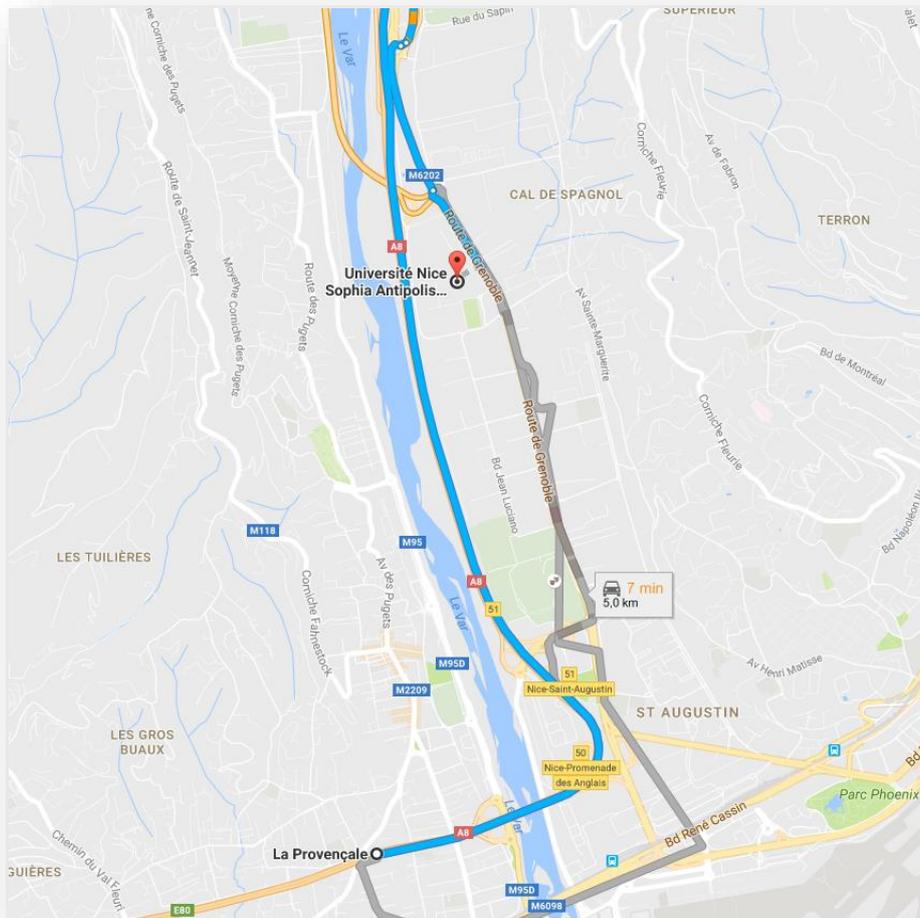
Le bunkaï doit respecter au travers des différentes séquences, l'ensemble des techniques du kata présenté.

## LISTE DES KATAS

CADETS, JUNIORS, ESPOIRS ET SENIORS		
<i>LES KATAS SONT CLASSES PAR ORDRE ALPHABETIQUE</i>		
ANAN	JITTE	PASSAI
ANAN DAI	JYUROKU	PINAN 1-5
ANNANKO	KANCHIN	ROHAI
AOYAGI	KANKU DAI	SAIFA (SAIHA)
BASSAI DAI	KANKU SHO	SANCHIN
BASSAI SHO	KANSHU	SANSEIRU
CHATANYARA KUSHANKU	KOSOKUN (KUSHANKU)	SANSERU
CHINTE	KOSOKUN (KUSHANKU) DAI	SEICHIN
CHINTO	KOSOKUN (KUSHANKU) SHO	SEIENCHIN
ENPI	KOSOKUN SHIHO	SEIPAI
FUKYGATA 1-2	KUMPU	SEIRUI
GANKAKU	KURURUNFA	SEISAN (SEISHAN)
GARYU	KUSANKU	SHINPA
GEKISAI (GEKSAI) 1-2	MATSUMURA ROHAI	SHINSEI
GOJUSHIHO	MATSKAZE	SHISOCHIN
GOJUSHIHO DAI	MATSUMURA BASSAI	SOCHIN
GOJUSHIHO SHO	MEIKYO	SUPARINPEI
HAKUCHO	MYOJO	TEKKI 1-3
HANGETSU	NAIFANCHIN (NAIHANSHIN) 1-3	TENSHO
HAUFA	NIJUSHIHO	TMORAI BASSAI
HEIAN 1-5	NIPAPO	USEISHI (GOJUSHIHO)
HEIKU	NISEISHI	UNSU (UNSHU)
ISHIMINE BASSAI	OHAN	WANKAN
ITOSU ROHAI 1-3	PACHU	WANSHU
JIIN	PAIKU	
JION	PAPUREN	

## LIEU DE LA COMPETITION

Gymnase de l'UFR STAPS- 261 Boulevard du Mercantour, 06205 NICE



## LIEU DE LA COMPETITION

### BIENVENUE A NICE

Située entre mer et montagnes, capitale économique et culturelle de la Côte d'Azur, Nice bénéficie d'importants atouts naturels. Le tourisme, le commerce et les administrations (publiques ou privées) occupent une place importante dans l'activité économique de la ville. Elle possède la deuxième capacité hôtelière du pays, après Paris, et accueille chaque année 4 millions de touristes.



Elle dispose également du troisième aéroport de France (le premier de Provence) et de deux palais des congrès consacrés au tourisme d'affaires. La ville possède aussi une université et plusieurs quartiers d'affaires. Nice est enfin dotée de certains équipements culturels importants. Elle possède ainsi de nombreux musées (il s'agit même de la ville qui en compte le plus en France, après Paris), un théâtre national, un opéra, une bibliothèque à vocation régionale, un conservatoire à rayonnement régional et des salles de concert.

Capitale historique du Comté de Nice, elle a appartenu à la Provence avant d'en faire sécession et de choisir de rejoindre les États de Savoie en 1388 (Acte de Dédiction). En 1713, la Savoie obtient, par héritage, la Sicile qu'elle échange ensuite en 1720 avec le Royaume de Piémont-Sardaigne. Ce nouvel ensemble, installé des deux côtés des Alpes, forme ainsi l'un des États italiens pré-unitaires, dont la capitale est fixée à Turin. Nice ne devint définitivement française qu'en 1860. L'unité italienne datant de 1861, la ville n'a donc jamais été italienne. Ses habitants sont appelés les Niçoises et Niçois (Nissarda et Nissart en niçois).



## HOTELS

### *Ibis Budget Nice Palais Nikaia*

Adresse : 232 Bd du Mercantour, 06200 Nice

Téléphone : 0 892 68 32 48

### *Park Inn by Radisson Nice*

Adresse : 179 Boulevard René Cassin, 06200 Nice

Téléphone : 04 93 18 34 00

### *Hôtel Kyriad Nice Ouest - Saint Isidore*

Adresse : 27 Avenue Auguste Verola, 06200 Nice

Téléphone : 04 92 29 56 56

### *Hotel ibis budget Nice Aéroport Promenade des Anglais*

Adresse : 455 Promenade des Anglais, 06299 Nice Cedex

Téléphone : 0 892 68 06 49



<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-3076-ibis-budget-nice-palais-nikaia/index.shtml>

[http://www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-nice-stade?utm\\_source=google&utm\\_medium=maps&utm\\_content=FRA22453&utm\\_campaign=Kyriad](http://www.kyriad.com/fr/hotels/kyriad-nice-stade?utm_source=google&utm_medium=maps&utm_content=FRA22453&utm_campaign=Kyriad)

<http://www.parkinn.com/airporthotel-nice>

## LES PARTENAIRES



VILLE DE NICE  
[www.nice.fr](http://www.nice.fr)



CDOS  
ALPES-MARITIMES



CROS  
CÔTE D'AZUR